

5 décembre 2017

La ministre Lise Thériault convoque les partenaires de l'habitation



Mme Lise Thériault, ministre, Mme Isabelle Pépin, DG OMH Laval, Mme Martine Lévesque, DG ROHQ, M. Norbert Morin, Député de Côte-du-Sud

La ministre responsable de la Protection des consommateurs et de l'Habitation, Mme Lise Thériault, a convié, le 4 décembre dernier, les partenaires du logement social et communautaire pour une rencontre portant sur la refonte du programme AccèsLogis. La ministre a soumis les orientations développées par la SHQ pour la refonte du programme afin de recevoir les avis des participants. Les orientations proposées se regroupaient sous quatre thématiques : analyse des besoins et démarrage des projets, traitement des dossiers, financement des projets et suivi des projets.

Pour faire suite à cette consultation des organismes nationaux, la SHQ soumettra prochainement un questionnaire à l'intention des réseaux afin de consulter nos organisations sur les orientations du nouveau programme. Cette consultation se déroulera en décembre et janvier prochain. Le dépôt d'un projet final et d'un processus de mise en œuvre du nouveau programme

AccèsLogis est prévu pour le printemps 2018. Le ROHQ transmettra le questionnaire à ses membres dès la réception de celui-ci.

Mise sur pied d'un comité visant la création d'un guichet unique pour les demandeurs de logements sociaux

La ministre Lise Thériault a profité de la rencontre du 4 décembre pour annoncer la mise sur pied d'un comité de travail visant la création d'un guichet unique pour faciliter les démarches des personnes à la recherche d'un logement social ou abordable. Ce comité vise trois objectifs :

- Simplifier le processus pour les demandeurs et optimiser l'accès au logement;
- Assurer l'équité dans le traitement des demandes;
- Améliorer la vision des besoins en matière de logement social sur l'ensemble du territoire du Québec.

Rappelons que certains offices d'habitation centralisent les demandes de logements sociaux. L'office d'habitation de Montréal (OMHM) a, par exemple, subdivisé l'île de Montréal en 26 territoires. Un demandeur peut sélectionner deux territoires de son choix. L'office régional d'habitation du Lac-des-Deux-Montagnes a, quant à lui, canalisé les demandes de tout son territoire en une liste unique regroupant plus de 300 logements HLM et 170 unités PSL. En remplissant une seule demande, les familles ont ainsi le choix de quatre territoires et les personnes âgées de huit. D'autres projets sont également en expérimentation dans quelques régions du Québec. L'instauration d'un guichet unique de requérants est une question dont il faut sérieusement traiter et le ROHQ contribuera à cette réflexion avec ses partenaires du logement social et communautaire.

[Lire le communiqué de la ministre](#)